

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 09-284

Le 11 décembre 2009

L'Institut nordique de la justice sociale ouvrira bientôt ses portes au Collège du Yukon

WHITEHORSE – De nouvelles ressources de formation, d'éducation et de recherche seront bientôt offertes aux Yukonnais dans un large éventail de domaines qui touchent à la justice sociale.

L'Institut nordique de la justice sociale sera en mesure d'offrir des programmes de formation dès 2010. C'est le Collège du Yukon qui accueillera dans ses murs l'Institut, ont annoncé aujourd'hui la ministre de la Justice, Mme Marian C. Horne, le ministre de l'Éducation, M. Patrick Rouble, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Glenn Hart, et le président du Collège du Yukon, M. Terry Weninger.

« Par l'intermédiaire de l'Institut, les employés du gouvernement du Yukon et des gouvernements des Premières nations, ainsi que divers organismes et entreprises pourront offrir des programmes et des services qui donneront aux Yukonnais l'occasion d'aborder et d'approfondir toute une gamme de questions et de sujets d'étude », a indiqué Mme Horne.

Près de huit pour cent de tous les emplois au Yukon, soit 1 390 au total, sont considérés comme étant liés à la justice sociale. Au nombre de ces emplois, on trouve notamment les fournisseurs de services sociaux, les éducateurs, les médiateurs, les enquêteurs, les agents de la paix, les agents de sécurité et les employés des tribunaux administratifs.

« Le ministère de l'Éducation est heureux de soutenir l'Institut. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'objectif du Ministère qui est de favoriser le développement de notre main-d'œuvre au moyen d'une formation ciblée qui permettra aux Yukonnais de profiter des possibilités d'emploi au Yukon », a fait savoir M. Rouble. « La création de l'Institut contribuera à répondre au besoin bien réel d'augmenter la capacité des Yukonnais dont les emplois sont liés à la justice sociale. »

Entre 2010 et 2013, le ministère de l'Éducation versera à l'Institut une subvention de 1 146 000 \$ provenant de la Fiducie pour le développement des collectivités, financé par le gouvernement fédéral.

« Le contenu des programmes de formation de l'Institut déborde largement le cadre de notre conception générale en matière de justice », a précisé M. Hart. « Ces programmes nous donnent la possibilité de former nos propres experts dans une grande variété de domaines. »

« Les programmes couvrent un large éventail de domaines d'activités, allant de la formation du personnel de premier échelon et de celle propre à un emploi particulier, en passant par la formation générale », a précisé M. Weninger. « L'Institut, en étroite collaboration avec le Collège du Yukon, a veillé à ce que les programmes correspondent aux besoins réels en matière de formation. Un certain nombre de programmes sont actuellement offerts par l'Institut et d'autres le seront par l'intermédiaire d'autres établissements ou seront développés ultérieurement. Nous sommes franchement enthousiastes à l'idée de nous lancer dans cette nouvelle voie. »

À ce jour, grâce au Fonds pour la formation de la Direction de l'enseignement postsecondaire, l'Institut a pu coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation à l'intention des femmes qui désirent explorer la carrière d'agentes de correction. Il a organisé des ateliers sur les toxicomanies chez les femmes et il travaille aussi à l'élaboration d'un programme sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale. D'autres programmes sont en cours de planification et porteront, entre autres, sur l'exploration des carrières et les traumatismes. Les dates des programmes seront annoncées au début de 2010.

-30-

Annexe : Complément d'information sur l'Institut nordique de la justice sociale

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
<mailto:matthew.grant@gov.yk.ca>

Chris Ross
Communications
Justice
867-393-7081
chris.ross@gov.yk.ca

Michele Royle
Communications
Éducation
867-393-7102
michele.royle@gov.yk.ca

Jacqueline Bedard
Directrice, relations publiques et
internationales
Collège du Yukon
867-456-8619
jbedard@yukoncollege.yk.ca

Complément d'information sur l'Institut nordique de la justice sociale

Le Yukon accorde une grande importance à la formation qui favorise, tant chez les particuliers que dans la collectivité, le développement du leadership et l'acquisition des connaissances et des compétences qui les aideront à relever les défis, à tirer parti des possibilités qui s'ouvrent à eux et à offrir des programmes et des services liés à la justice sociale.

Au Yukon, les personnes qui exercent des activités professionnelles rattachées à la justice sociale travaillent pour le gouvernement territorial et les gouvernements des Premières nations, ou encore pour des organismes non gouvernementaux ou des entreprises. Ils sont à l'œuvre dans plusieurs domaines, par exemple : services correctionnels, counseling, justice communautaire, maintien de l'ordre, services d'urgence, éducation, santé, services d'inspection, justice, élaboration de politiques, services de protection, services sociaux, sécurité publique, etc. Ces travailleurs peuvent faire partie du personnel administratif ou des services de première ligne, ou être agents de programme, superviseurs ou décideurs principaux.

L'Institut a été créé en vue de relever deux grands défis importants :

- le recrutement, la formation et le maintien d'une main-d'œuvre qualifiée pouvant offrir des programmes et des services liés à la justice sociale, tant aux premiers échelons qu'aux échelons supérieurs;
- l'offre d'une formation pertinente et accessible tant aux personnes qui entrent sur le marché du travail qu'à celles qui souhaitent parfaire leur formation professionnelle.

Pour relever ces défis, l'Institut mettra sur pied des programmes de formation et d'éducation ainsi que des possibilités de recherche en matière de justice sociale. Dans ce but, il offrira une formation pertinente, reconnue et accréditée, et dont les crédits seront transférables. L'Institut aura pour rôle de regrouper, d'adapter et de développer des ressources de formation reflétant la réalité du Yukon, ou encore de les offrir par l'intermédiaire d'autres institutions, en vue de répondre aux besoins particuliers des Yukonnais.

Le conseil d'administration, qui a présidé au développement de l'Institut, définit la vision et l'orientation de l'établissement, et assure la direction de ce dernier. Les membres fondateurs du conseil sont les suivants :

- Terry Weninger, président du Collège du Yukon (président du conseil d'administration);
- Les sous-ministres du gouvernement du Yukon :
 - Dennis Cooley (Justice),
 - Pamela Hine (Éducation),
 - Stuart Whitley (Santé et Affaires sociales),
 - Patricia Daws (Commission de la fonction publique);
- Mark Wedge, chef de la Première nation de Carcross/Tagish;
- Eric Morris, membre de la collectivité;
- Andy Carvill, grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon.

<%img_newsarticle%>

